

La Dépêche



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2010 - N° 97

QUELQUES POINTS DÉBATTUS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE

1. VENTE DU BÂTIMENT « EX POSTE » : CAHIER DES CHARGES

Madame Bomard est sortie de la salle

Monsieur le maire donne lecture du projet de cahier des charges. Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, Vu la délibération du 7 septembre 2010 par laquelle, il a été décidé de désaffecter et de déclasser le bâtiment ex poste, Vu la délibération du 7 septembre 2010 par laquelle il a été décidé d'aliéner cet immeuble, Considérant le prix de 200 000 € prévu dans le cahier des charges établi par M. le Maire après avis des Domaines et de notaires ; la commune peut négocier à partir de cette base.

Considérant que les autres clauses du cahier des charges sont également satisfaisantes, Approuve le cahier des charges établi par M. le Maire et notamment le prix qu'il prévoit, Autorise M. le Maire à poursuivre la réalisation de cette aliénation de gré à gré, aux conditions de prix et autres énoncées au cahier des charges. Vote : contre 1 - abstention 3 - favorable 10.

Mairie

7, rue du 22 juillet 1793
49610 MOZÉ SUR LOUET
Tél. : 02.41.45.31.66
www.mozesurlouet.fr
Ouvert tous les matins de 9 h à 12 h

2. TARIFS DIVERSES PRESTATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal décide :

- d'augmenter de 2% l'ensemble des tarifs au 1er janvier 2011
- de fixer les tarifs des activités accueil périscolaire, loisirs après classe, école municipale de sports, éveil et motricité et les centres de loisirs, comme suit au 1^{er} janvier 2011

| Activité | Quotient | Tarif | 0-700 | 701-900 | 901-1100 | >1100 |
|---------------------------|------------|--------|--------|---------|----------|---------|
| Accueil périscolaire | 30 minutes | | 0,50 € | 0,65 € | 0,80 € | 0,95€ |
| Pénalité de retard | | | 1,00 € | 1,30 € | 1,60 € | 1,90 € |
| Loisirs après classe | La période | | 9,00 € | 12,00 € | 15,00 € | 18,00 € |
| Eveil et motricité | La période | | 9,00 € | 12,00 € | 15,00 € | 18,00 € |
| Ecole de sports | La période | | 9,00 € | 12,00 € | 15,00 € | 18,00 € |
| Vacances loisirs/La plage | La journée | | | | | |
| | Tarif 1 | 1,50 € | 2,00 € | 2,50 € | 3,00 € | |
| | Tarif 2 | 3,00 € | 4,00 € | 5,00 € | 6,00 € | |
| | Tarif 3 | 4,50 € | 6,00 € | 7,50 € | 9,00 € | |
| | Tarif 4 | 6,00 € | 8,00 € | 10,00 € | 12,00 € | |

Concernant l'accueil périscolaire, la prestation sera désormais facturée à la ½ heure, sur la demande de la CAF, qui souhaite connaître le temps effectif de présence de l'enfant.

3. ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Ce règlement sera étudié à nouveau au prochain conseil municipal concernant la procédure à suivre sur le recouvrement des impayés et l'accès au service.

Les règlements des autres services seront abordés en même temps.

4. SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX AUTONOME (SPAA) : CONVENTION

Monsieur le Maire donne lecture d'une nouvelle convention avec la Société Protectrice des Animaux Autonome de Maine et Loire fixant les conditions de mise en fourrière à compter du 1^{er} janvier 2011.

Directeur de la publication :
Gérard DOLBOIS

Commission Communication
Responsable :
Marie BOMARD

Membres :
Claire BAROTTE
Luc BRIAND
Florence DUFETEL
Georges GAUTIER
Michel MORIN

La société s'engage à mettre en œuvre sur appel de la commune et dans un délai maximum de 72 heures (week-end non compris), les moyens dont elle dispose pour recueillir les animaux capturés préalablement par la commune et notamment les chiens et chats en état de divagation sur le territoire de la commune et dont les propriétaires ne peuvent être identifiés, à les transporter en son centre d'accueil, à les héberger, à en assurer la surveillance sanitaire, et au besoin faire pratiquer leur euthanasie conformément à la législation en vigueur régissant en cette matière. Le coût de cette prestation est de 524,68 €.

Le conseil municipal accepte les termes de cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5. DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE L'ÉTAT POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS À L'OCCUPATION DU DROIT DES SOLS

Monsieur le Maire expose qu'en application de l'article L 422-8 du code de l'urbanisme, le Maire de la commune peut disposer

gratuitement des services déconcentrés de l'État pour l'étude technique des demandes de permis de certificats d'urbanisme ou des déclarations préalables qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services. La présente convention s'inscrit dans l'objectif d'amélioration du service rendu aux administrés au travers de la simplification des procédures et d'une meilleure sécurité juridique. Elle vise à définir des modalités de travail en commun entre le Maire, autorité compétente, et la direction des territoires, service instructeur, qui, tout à la fois :

- respectent les responsabilités de chacun d'entre eux ;
- assurent la protection des intérêts communaux ;
- garantissent le respect des droits des administrés.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention proposée par l'Etat.

Le conseil municipal accepte le renouvellement de cette convention.

6. AUGMENTATION DURÉE HEBDOMADAIRE ADJOINT D'ANIMATION

Suite à la réorganisation du service de l'accueil périscolaire à la rentrée de septembre 2010, il apparaît que la durée hebdomadaire du poste d'un adjoint d'animation votée en juillet 2010 n'est pas adaptée.

Il convient d'augmenter la durée hebdomadaire de 9,41 à 14,11/35^{ème}. Le temps supplémentaire est affecté à la préparation des activités proposées.

Accord du conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES

La commission animation présente le projet de dossier qui sera envoyé aux associations dans le cadre de leur demande de subvention.

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME...

ANIMATION ENFANCE - JEUNESSE

L'association « Musicalement vôtre » organise pour le téléthon une « soirée ados 11-16 ans » le lundi 20 décembre 2010 à la salle du Coteau à Mozé sur Louet
Tarif : 4 € à l'entrée et consommation à volonté. Cette soirée fonctionnera comme celle organisée par «La Plage» en Avril.

Programme: projection de vidéo et show laser.

L'association Zoom organise Une vente de saucissons secs avec les jeunes de 11-13 ans afin de financer leurs projets 2010-2011. Le tarif est de 4 € pour un saucis-

son puis 3 € au delà de 3 saucissons (exemple 15 € les 5 saucissons). La vente prendra fin le 5 décembre afin que vous puissiez être livrés pour Noël.

Une multitude de parfums différents sont à votre disposition (âne, taureau, chèvre, herbes, cèpes, poivre, noisette, canard, etc.)

Vacances loisirs et La Plage de Noël sont programmés le mardi 21 et mercredi 22 Décembre 2010 et pour les vacances d'hiver, du 28 février au 4 mars.

Dans le cadre des animations Enfance Jeunesse de la commune,

les animateurs recherchent une personne faisant don de sa cavane. Merci de contacter Mathieu au 06.87.79.63.63

CABINET INFIRMIER

Mesdames Guédon et Calmet vous informent que depuis le 1^{er} octobre 2010 une permanence supplémentaire est mise à votre disposition pour vos prises de sang, sans rendez-vous du lundi au samedi de 7h00 à 7h30 au cabinet.

Contacts :
14 rue de la fontaine
49610 Mozé sur Louet
02.41.45.30.00

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME...

COLLECTE DES DÉCHETS AMIANTÉS

Le SMITOM organise une collecte de déchets amiantés le samedi 4 décembre de 9 h à 12 h à la déchèterie de Thouarcé. Inscription uniquement par téléphone.

Chacun des intéressés devra fournir :

- ses coordonnées,
 - le type de déchet à déposer (plaque fibro amiante, canalisation contenant de l'amiante, etc.), la quantité de déchets (celle-ci ne pourra dépasser 25 m² de surface couverte).
- Réservée uniquement aux particuliers.

Info :

En cas de départ de la commune suite à la vente de l'habitation ou changement de location, vous devez impérativement rapporter en mairie le badge d'accès à la déchèterie ainsi que les caissettes de tri sélectif.

Contacts :

SMITOM Sud-Saumurois
ZI La Saulaie
49 700 Doué la Fontaine
Tél : 02.41.59.61.73
Fax : 02.41.50.29.54.
www.smitom-sudsaumurois.com
contact@smitom-sudsaumurois.com

MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du

logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (gazinière, brasero etc.).

- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus :

www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Merci de veiller à ce que votre compagnon à 4 pattes ne laisse pas de traces de son passage sur la voie publique, en particulier devant les cabinets médicaux, fréquentés notamment par des personnes à mobilité réduite.

Merci de votre vigilance !

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASDMS BASKET

Cette première partie de championnat est marquée par les excellents résultats de l'équipe des séniors Garçons : 5 matchs, 5 victoires.

Les séniors Filles sont actuellement 7^{ème} en DF2 avec 2 victoires pour 5 matchs joués.

Mais rien n'est joué car nous ne sommes à peine qu'au 1/4 de la saison.

Au niveau des jeunes, une équipe se comporte particulièrement bien, les benjamines. Elles ont des statistiques de 70 points marqués par rencontre. La montée ne devrait pas leur échapper. Nos cadettes évoluent dans une poule où le plus difficile est de jouer devant le peu de motivation des autres équipes. A ce jour elles n'ont pu disputer que trois rencontres toutes victorieuses.

Les autres résultats (à mi championnat):

Minimes Garçons : 5^{ème} en Série 1
Minimes Filles (entente avec Murs) : 5^{ème} en Série 1
Benjamines : 1^{ère} en Série 2
Poussines : (entente avec Murs) : 3^{ème} en Série 1

MATINÉE RÉCRÉ

C'est un lieu de rencontre et d'éveil pour les petits jusqu'à 3 ans. Les enfants sont accompagnés de leur nourrice et/ou de leurs parents.

L'accueil a lieu tous les jeudis matins de 10 h à 11 h 45 à la petite salle du Coteau, hors vacances scolaires.

Vous pouvez venir le temps que vous souhaitez et à l'heure de votre convenance.

Activités de décembre :

Jeudi 2 : Bricolage de Noël

Jeudi 9 : Bricolage de Noël

Jeudi 16 : Goûter

Contacts :

Evelyne Lefebure 02 41 45 38 95
Catherine Sicot 02 41 45 78 21
Geraldine Gendrot 02 41 68 55 29

APEL ECOLE DU PRIEURÉ

Marché de Noël de l'école le Prieuré samedi 11 décembre 2010 à partir de 10h45, salle St Joseph.

Idées cadeaux et décorations de Noël confectionnés par les parents, l'équipe éducative et les enfants.

Plaisirs gourmands à consommer sur place et/ou à emporter.

Collecte de jouets pour une association.

Venez nombreux Fêter Noël avec nous !

RYTHM'DANSE

Portes ouvertes le mercredi 15 décembre 2010 à la salle du Coteau de Mozé sur Louet (à partir de 15h00).

L'association Rythm'Danse vous ouvre ses portes pour une présentation des différents cours, ainsi qu'une projection de la vidéo du spectacle de juin 2010, cet après midi se terminant par un goûter de Noël.

Nous vous informons que les inscriptions sont possibles pour la période de janvier à juin 2011.

*Pour tous renseignements :
Contacter :
Agnès Hadjeras-Fonteneau
au 06 85 23 02 48 – 02 41 74 21 75*

CLUB DE L'AMITIÉ ET DU TEMPS LIBRE

Section marche et plein air (Les randonneurs de Mozé)

Tous les Jeudis de 10 h à 12 h, le premier lundi de chaque mois de 13h30 à 17h

R-V à la salle des sports de Mozé. (Si visite de sites prévoir un supplément de temps)

Nous avons rendez-vous à l'étang de Joreau (Genes) un endroit magnifique sous les couleurs d'automne, une photo était nécessaire même par un temps gris pour marquer cette rando avec un petit goûter au retour.

La prochaine aura lieu le 6 décembre 2010 sur les hauteurs de Denée deux parcours un de 12 km et un de 9 km

Venez nous rejoindre !

*Pour tous renseignements
Lucette Lebreton 02 41 45 78 09*

TÉLÉTHON 2010

Pour aider toutes ces personnes qui n'ont pas choisi d'être atteintes de maladies génétiques, nous participons de notre mieux à Mozé en organisant des manifestations diverses.

Nous avons commencé le jeudi 18 novembre par un concours de belotte au foyer logement. qui s'est passé dans la bonne humeur, et où chaque joueur est reparti avec un petit lot.

Le samedi 4 décembre, notre champion du monde de billes reviendra cette année sur un nouveau circuit, venez nombreux faire une petite partie et vous amuser avec vos enfants ou entre adultes.

Vous pourrez également courir et faire du vélo autour de Mozé sur un parcours fléché, là aussi en famille, en groupe ou tout seul.

Et puis le lundi 20 décembre, (de 21h à 1h) la salle du Coteau se transforme en discothèque pour une grande soirée ado, avec vidéo et show laser, là aussi, parlez-en autour de vous. Entrée 4 euros

Les Ecoles également participent, en vendant des calendriers, dessinés par les élèves, et une dictée de mots.

*Contact :
Stéphane Humeau 02 41 79 83 07,
humeausteph@wanadoo.fr*

APE ECOLE LE PETIT PRINCE

Repas Fouées Samedi 11 décembre 2010 à 19 h 30

Salle du Coteau à Mozé
Apéritif offert par l'association, Fouées à volonté !

12 euros pour les adultes
8 euros pour les enfants (jusqu'à 12 ans)

Boissons non comprises. Soirée musicale.

Réservation et règlement obligatoires avant le 3 décembre.

*Contact :
Cordier Marianne 02.41.45.34.18 ou
membres de l'association.*

ASSOCIATION CRÉATERRE

L'association Créaterre vous invite à ses portes ouvertes le samedi 11 décembre prochain de 10 heures à 18 heures Salle du Louet (place de la mairie, à Mozé). Une vente de céramiques réalisées par les membres de l'atelier mozéen sera organisée à cette occasion. La totalité des ventes sera reversée à l'association Action Contre la Faim.

Venez nombreux découvrir les secrets de fabrication de poteries, réaliser vos achats de Noël et faire un geste solidaire pour les fêtes!

Associations !

**Pensez à adresser vos articles à la mairie
avant le 10 décembre
pour une parution dans le Petit Mozéen de janvier**

... et n'oubliez pas le site internet

www.mozesurlouet.fr

ECOLE DE MUSIQUE

Le concert de Noël de l'EMIL est l'occasion pour les élèves et les professeurs de toutes les classes vocales et instrumentales de l'école de musique de présenter leur travail effectué depuis le début de l'année. Ce concert aura lieu au pôle culturel de Faye d'Anjou le dimanche 5 décembre 2010 à 16h et l'entrée est libre. Les recettes de cette manifestation seront entièrement reversées au Téléthon.

INITIATIVE EMPLOI

Une démarche économique locale en faveur de l'emploi.

- Accueillir, informer, accompagner...

Un accueil quotidien sur chaque site, de 9H à 12H

Des espaces emplois pour vos questions emploi / formation sur Vihiers, Thouarcé ou Brissac Quincé.

- Répondre aux besoins d'emploi.

Mettre à disposition du personnel aux entreprises, particuliers, collectivités locales ou associations en recherche de main d'œuvre

Proposer des missions de travail aux personnes accompagnées.

- Former, innover

Réfléchir à des actions d'insertion innovantes sur le territoire (Etude sur les filières « Bois Vigne Maraîchage », Projet dans le bâtiment...)

Proposer régulièrement des initiatives locales (Initiation à la taille de la vigne, rencontres avec des entreprises, informations thématiques sur l'emploi...)

N'hésitez pas à nous contacter !
Siège : 2 rue du comte de Champagne 49310 VIHIERS - 02 41 56 11 13
Antenne : Neufbourg 49380 THOUARCE - 02 41 54 00 65
initiatives.emplois@orange.fr

CHIENS-GUIDES D'AVEUGLES

L'Association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest recherche actuellement des familles d'accueil bénévoles pour accueillir ses chiots de 2 mois.

Il n'est pas indispensable d'avoir un jardin et les frais de nourriture et de vétérinaires sont pris en charge. Une garde peut aussi être assurée en cas de besoin.

+ d'infos :

www.chiens-guides-ouest.org

Contacteur Laurence 02 41 68 19 00

Association les Chiens Guides

d'Aveugles de l'Ouest

1, rue des Brunelleries

Bouchemaine

49913 ANGERS cedex 9

GDON

La chenille processionnaire du pin occasionne deux types de dégâts :

Les défoliations automnales et surtout printanières des pins entraînent une perte de production ligneuse et plusieurs défoliations successives peuvent causer des mortalités dans les jeunes boisements

Les urtications : les poils urticants peuvent provoquer des lésions graves de l'oeil.

Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles peut vous aider à éradiquer ces chenilles, par traitement haute pression, capture au tronc, piège à phéromone.

Renseignements

FDGDON - 02 41 37 12 48

fdgdon49@orange.fr

Réveillon Solidaire
Ouvert à tous !
Vendredi 31 décembre 2010
Salle des loisirs à Thouarcé

19h30 Cocktail
20h30 Dîner cabaret

Venez nombreux !

→ Animations libres, place à vos talents d'artistes ! puis soirée dansante

Tarifs :

- Adulte entre 5€ et 15€ selon vos possibilités
- Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

Inscription avant le 15 décembre 2010
A l'accueil du Centre Social des Coteaux du Layon—Neufbourg
À THOUARCE au 02.41.54.06.44
Transport au Co voiturage possible—renseignez-vous

En partenariat avec le secours catholique, Thouarcé solidarité, et Initiatives Emplois

Ne pas jeter sur la voie publique

1^{ER} CARNAVAL COMMUNAL DE MOZÉ

Votre commune a souhaité organiser en 2011 un carnaval réunissant tous les Mozéens. Petits et grands se retrouveront Square de la Paix le samedi 2 avril 2011 avant de défiler dans la bonne humeur et en musique dans les rues de Mozé; la parade se terminera salle du Coteau où un goûter sera offert aux enfants. Le thème retenu cette année est : "un printemps haut en couleurs".

Nous invitons les Mozéens de tous âges à participer à cet évènement qui nous le souhaitons sera un moment de convivialité inter-générationnelle. Tout cela n'est réalisable qu'avec des bonnes volontés, aussi nous aurons besoin de votre participation : nous souhaitons décorer notre village et la salle du Coteau, et nous aurons besoin de bras pour tout installer le jour J.

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette manifestation, nous vous donnons rendez-vous

le mercredi 8 décembre de 20h30 à 21h30
salle de l'Aubance

Nous établirons avec vous un planning des ateliers "déco", et de l'organisation générale. Si vous souhaitez participer à l'organisation du carnaval mais ne pouvez pas vous joindre à nous le mercredi 8 décembre, faites-le nous savoir. Nous vous contacterons pour vous tenir informé.

Afin de rendre la parade la plus colorée possible, nous invitons les associations à confectionner leur totem (pantin de tissu, carton, bois ou autre) qu'elles brandiront bien haut lors du défilé. Nous comptons sur votre présence !

TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTE
FETES ET VOUS PRESENTE SES
MEILLEURS VOEUX POUR 2011.

AGENDA

| | |
|-------------------|---|
| 7 décembre | Conseil municipal - Mairie - 20h30 |
| 4 décembre | Marché de Noël - APEL Ecole le Prieuré - Salle St Joseph - 10h45 |
| 4 décembre | Téléthon - Circuit billles, vélo, marche... |
| 6 décembre | Randonnée - Club de l'Amitié et du Temps Libre - Salle des sports - 13h30 |
| 7 décembre | Collecte des papiers |
| 8 décembre | Réunion préparation du Carnaval - Salle de l'Aubance - 20h30 |
| 11 décembre | Marché de Noël - Créaterre - Salle du Louet de 10h à 18 h |
| 11 décembre | Repas fouées APE Ecole le Petit Prince - Salle du Coteau - 19h30 |
| 12 décembre | Tennis de table Seniors 2 et 3 - Salle de Sports - 8h30 à 12 h |
| 12 décembre | Concert de la Sainte Cécile - Fanfare Mozé-Soulaines - 12 h - Salle du Coteau |
| 15 décembre | Portes ouvertes Rythm'Danse - Salle du Coteau - A partir de 15 h. |
| 18 décembre | Permanence GDON - Mairie - 10 h à 12 h |
| 20 décembre | Soirée ados - Téléthon - Salle du Coteau - 21 h. |
| 21 et 22 décembre | Vacances Loisirs et La Plage |

